



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commémorations

Question écrite n° 80399

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la commémoration du 200e anniversaire de la bataille d'Austerlitz. En janvier 2004 il s'était déjà inquiété de la discrétion des manifestations prévues autour du bicentenaire du couronnement de Napoléon. Dans quelques jours la France se souviendra du bicentenaire de la bataille d'Austerlitz, qui a vu le 2 décembre 1805 la victoire de la France sur la coalition continentale. Cette victoire figure un grand moment de l'histoire militaire de notre pays et peut être aujourd'hui envisagée comme un événement international important. Il s'interroge donc sur l'absence de commémorations de cet événement dans notre pays, qui pourtant célèbre la Révolution française. Les grandes dates de l'Empire semblent souffrir d'un ostracisme qui étonne beaucoup de nos concitoyens. Il aimerait connaître les projets du gouvernement s'agissant des étapes marquantes de l'histoire de France à cette époque, et particulièrement de la bataille d'Austerlitz, et souligne l'intérêt touristique pour les visiteurs étrangers qu'il peut y avoir à célébrer de telles manifestations, en contribuant ainsi à l'amélioration de ce secteur de la vie économique.

Texte de la réponse

Le souhait exprimé par l'honorable parlementaire de célébrer dignement le bicentenaire de la bataille d'Austerlitz est parfaitement légitime et est partagé par le Gouvernement. La victoire d'Austerlitz est en effet l'une des plus glorieuses pages de notre histoire militaire, ce qui a justifié que la célébration de son bicentenaire ait été plus particulièrement confiée au ministère de la défense. C'est ainsi que le musée de l'Armée, qui est rattaché à ce département ministériel, a organisé à Paris, du 30 novembre au 2 décembre 2005, un grand colloque international sur les conséquences politiques de cette bataille, manifestation qui clôturait une série de colloques organisés sur le même thème à Moscou, Vienne et Naples. La ministre de la défense a personnellement participé aux cérémonies qui ont marqué cet anniversaire sur le lieu de la bataille, une cérémonie a eu lieu place Vendôme et, conformément à la tradition, les saint-cyriens se sont réunis dans les garnisons pour célébrer spécialement cet anniversaire. Pour ce qui concerne le ministère de la culture et de la communication, on peut rappeler à l'honorable parlementaire que le bicentenaire de la victoire d'Austerlitz a fait l'objet d'un article particulièrement riche, dont l'auteur est M. Jean Tulard, dans le cadre de la brochure des célébrations nationales 2005. On ne peut également oublier que, l'année précédente, la même brochure des célébrations nationales avait consacré un livret spécial à l'avènement du Premier Empire ainsi qu'aux principales réformes mises en place durant cette importante période de notre histoire. À la fin de cette même année 2004, une superbe exposition a été organisée au musée du Louvre pour célébrer le bicentenaire du Sacre de Napoléon. Cet événement a également été célébré par une autre exposition organisée sur le même thème par le musée de l'Armée.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80399

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11172

Réponse publiée le : 10 janvier 2006, page 252